

ASSEMBLEE GENERALE

COMITE DEPARTEMENTAL

DE TIR A L'ARC

05 FÉVRIER 2021

Répartitions des licences par clubs et nombre de voix saison 2020

<u>Clubs</u>	2020	2019	Nb. voix
AGDE	89	77	7
BESSAN	40	40	3
BEZIERS	90	78	7
COURNONTERRAL	22	27	2
FRONTIGNAN	67	65	6
GIGNAC création	31	0	3
LATTES	127	112	9
LAURENS	10	8	1
LE CRES	59	70	5
LUNEL	75	72	7
MONTPELLIER	147	191	9
PALAVAS	21	19	1
PEROLS	60	57	5
PRADES LE LEZ	59	26	5
ROQUEBRUN	6	4	1
SETE	35	28	3
VALLEE HLT	37	61	3
VIAS	23	24	2
SAUVIAN	12	10	1
TOTAL	1003	970	80

Nous avons eu 691 hommes et 311 féminines (31%) et 412 jeunes archers

Répartition par catégories 2019- 2020

Catégories	Féminines	masculin	total
poussins	20	57	77
benjamins	37	72	95
minimes	42	64	106
cadets	38	57	95
juniors	19	20	39
S1	48	86	134
S2	64	156	220
S3	43	179	222

8.1.1 – Découpage des voix

Le nombre de voix dont dispose chaque groupement sportif affilié, en règle avec la loi du 1^{er} juillet 1901 et avec les textes législatifs et réglementaires concernant le sport, est déterminé de la façon suivante :

- de 06 à 20 membres licenciés = 1 voix
- de 21 à 30 membres licenciés = 2 voix
- de 31 à 40 membres licenciés = 3 voix
- de 41 à 50 membres licenciés = 4 voix
- de 51 à 60 membres licenciés = 5 voix
- de 61 à 70 membres licenciés = 6 voix
- de 71 à 100 membres licenciés = 7 voix
- au-delà de 100 membres licenciés, 1 voix supplémentaire par tranche de 50 membres licenciés.

Assemblée Générale

En ce début d'année 2021, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année, qui je l'espère sera synonyme de retour rapidement à la normale.

C'est pourquoi, suite aux conditions sanitaires en vigueur nous vous avons invité à nous réunir en visio-conférence pour notre AG ordinaire.

Merci et bienvenue à toutes et tous pour votre présence ce soir. L'année 2020 restera dans nos mémoires. Année difficile pour nombre d'entre nous suite aux restrictions sanitaires toujours en vigueur. Bon nombre de clubs ont vu leurs installations de fermées, les concours annulés, le manque de prise de licences...

Souhaitons que cette situation ne perdure pas.

Avant de commencer, je tiens à remercier pour leur implication lors de l'Olympiade précédente Yolande et Philippe COMMUNAUDAT, Jacky RICHEUX et notre trésorier Nicolas HUGEDE qui n'ont pas rempli pour un nouveau mandat. Encore Merci à eux. Merci aussi à vous pour le travail effectué dans vos clubs.

Suite aux élections du 30 octobre, un nouveau bureau a été élu avec 7 membres. Souhaitons la bienvenue à Agnès NOIRJEAN FOLCHER du club de Sète, Gilles BEAUBRAS de Lunel, Denis CHAUVIN d'Agde et à Laurent PETROFF de Pérols (notre nouveau trésorier). Ils rejoignent Chantal LASSUS, Jackie RACINAIS et Guillaume ROQUES.

Passons maintenant au bilan de la saison écoulée :

Nous avons terminé la saison 2020 avec 1003 licenciés contre 970 la saison passée.

Bilan année sportive 2019 / 2020

Bilan sportif 2019 / 2020

Suite aux consignes sanitaires nous avons eu une année blanche en termes de résultats sportifs. La saison se résumant aux tirs en salle, avec une championne de France Soukaina ELRAIQUI de Frontignan et une vice-championne Angelina WOLFS de Montpellier en BF. Nous avons eu 31 jeunes sélectionnés au championnat régional à Auch et 14 au championnat de France salle, 43 adultes ont participé au régional à Lunel et 3 adultes pour le France salle...

1 FORMATION :

Stages jeunes 2019 / 2020

Stages de progression avec contrat d'implication pour les archers compétiteurs, sans hébergement coût 20 € les 2 jours avec repas tiré du sac.

* vacances de Toussaint : 2 stages un au Crès et un à Frontignan pour les jeunes compétiteurs

* vacances de Noël : un stage en janvier au CRES pour les jeunes compétiteurs

* vacances d'hiver : deux stages en février pour les compétiteurs. Au Crès et à Frontignan

* vacances printemps le stage commun aux deux zones a été annulé suite aux consignes sanitaires.

Ces stages ont été animés par Howard CATHERINE et des entraîneurs de club.

Merci à tous pour votre aide dans la collecte des inscriptions.

Stages départementaux adultes :

Il y a eu deux stages adultes au Crès en octobre et février avec une dizaine d'archers, et un à Béziers.

En octobre 2019, un Forum des entraîneurs avait réuni 10 entraîneurs, et celui programmé en février 2020 a été annulé faute de participants.

Formation fédérales :

Arbitres:

Félicitations aussi et bienvenue à nos nouveaux arbitres Gilles BEAUBRAS (Lunel) et Frédéric DESPLATS en Run Archery.

Entraîneurs de clubs :

5 stagiaires ont suivi la formation entraîneur fédéral depuis mars 2019 (C. CHAMPLAINE, MC GENOUX, A. OGER, B. CHEYNET). L'examen qui devait avoir lieu en mars 2020 a été repoussé en décembre 2020, et leur a permis de valider cette formation..

2) EMPLOI :

Howard CATHERINE BEES2 salarié du CD est intervenu dans 4 clubs du département, (Frontignan, Le Crès, Lunel et Montpellier). Il a assuré le suivi et l'entraînement de nos jeunes compétiteurs dans les stages départementaux ainsi que le suivi sur les Championnats et assure des formations pour le CRTAO Il a été mis au chômage partiel depuis mars 2020.

Il anime aussi des actions de découverte du tir à l'arc pour les collectivités et assure les formations des CQP tourisme de loisir pour le CREPS.

Les clubs souhaitant bénéficier des interventions d' Howard, doivent en faire la demande écrite et ce dès le mois de février. La demande est à refaire tous les ans, il n'y a pas de tacite reconduction. Nous vous en remercions par avance.

3) Rencontres jeunes saison 2019 / 2020: Il y a eu une baisse de participants pour cette saison.

Et seules les trois premières rencontres ont pu avoir lieu.

Les poussins sont classés en P8, P9 et P10. Ils tirent tous à 10M et 2 X 8 volées de 2 flèches sur blasons de 80 ou 60 placés à 110 cm de hauteur. Pour les archers niveaux, les tirs se font à 15 M en deux séries de 8 volées de trois flèches.

Calendrier des Championnats départementaux :

Pour la saison salle, le championnat départemental a eu lieu sur deux jours à Montpellier fin janvier. Conditions pour pouvoir y participer, avoir fait au minimum 2 concours dans la saison, même arme. Le championnat départemental tir nature a eu lieu à Gignac.

Le calendrier extérieur 2020 'n a pu se tenir suite aux consignes sanitaires

Trophée des Mixtes la 1ère manche en salle à Lunel le 8 mars et la manche en extérieur a été annulée ainsi que la finale nationale

4) activités diverses :

Cheveux d'argent :

Action menée depuis 2006, et que nous renouvelons, car elle se veut dans un esprit sportif et convivial, d'autant que nous avons 222 archers S3 dans le département. Une modique somme de 15€ pour la saison est demandée aux participants. Cette saison, nous avons instauré une fois par mois des journées parrainage envers des personnes handicapées visuelles.

Formation CREPS

Deux formations étaient programmées, mais une seule a pu avoir lieu suite aux consignes sanitaires.

Bilan Financiers : en annexe. Merci à Nicolas HUGEDE.

- * Les interventions en clubs de Howard CATHERINE BEES2 salarié du CD sont à 25 € de l'heure frais de déplacements inclus.
- * utilisation des structures d'un club 5 € la séance, si stage d'une journée 10 € en bon d'achat matériel. Coût pour cette saison 350 € en bons d'achats
- * Inscriptions rencontres jeunes 5 € avec 2 € de reversé par le club au CD qui prend en charge les récompenses jusqu'au 5^{ème}.
- * Inscriptions aux Championnats Départementaux 2 € reversés par le club au CD qui prend en charge les trophées des 3 premières places.
- * Le CD attribue des primes aux divers podiums des Championnats de France, OR 100 €, Argent 75 €, Bronze 50 € pour cette année nous avons 175 € de primes podiums.
- * Aides aux déplacements des équipes de DN1 (125 € par déplacements), DN2 (65 € X 3 déplacements plus 125 € si accession à la finale DN2 / DN1), et pour la finale nationale de la DR Ex / DN2 (65 €). Idem pour les équipes jeunes et les équipes de parcours sur sélection. Il n'y a pas eu d'aide octroyée cette saison :
- * Prise en charge d'une partie de la tenue des arbitres soit 20 € par le CD34.
- * stages jeunes compétiteurs et niveaux 20 € pour les deux jours avec repas tiré du sac.
- * location de matériel 15 € (sono, chronotirs, compteurs....)
- * La part licence du Comité est passée à 7 € à la rentrée de septembre suite à l'AG du 30 janvier 2020.

Nous avons accordé une aide exceptionnelle à 4 clubs qui ont un créneau spécifique jeunes compétiteurs et qui ont envoyé de jeunes archers sur les championnats de France.

Nous avons aussi accordé une aide exceptionnelle à un jeune archer pour son intégration en pôle à Boulouris..

Nous terminons avec un bilan positif nous avons eu moins de rentrées, mais aussi moins de dépenses.

CNDS 2019: Cette année, le CD a reçu 5 800 € sur les 10 500 € demandés. Un seul club avait fait la demande.

Prévisionnel saison 2020 / 2021

Emploi :

Howard CATHERINE BEES2 est salarié à temps plein et en CDI au sein du CD34 depuis 1998. La gestion de son salaire est confiée à Profession Sport 34.

Il intervient dans plusieurs clubs du département (Frontignan, Le Crès, Lunel et Montpellier) et, assure les stages de nos jeunes archers pendant les vacances scolaires ainsi que le suivi sur les divers championnats.

A la demande du CRTAO, il assure diverses formations.

Suite aux restrictions sanitaires, il est en chômage partiel depuis mars 2020, les activités en club étant réduite.

Prévisionnel calendriers stages 2020 / 2021 :

Cette saison, nous avons mis en place les stages départementaux compétiteurs **Niveau National** (Niveau score ETAF 520 pour les filles et 540 pour les garçons) sur deux jours. Ces stages se font à chaque petite vacance scolaire avec repas tiré du sac et sur deux zones géographique.

* vacances de Toussaint : 22 au 23 octobre pour les jeunes compétiteurs. au Crès et 26 et 27 octobre à Frontignan

* vacances de Noël : 21 et 22 décembre au Crès et 23 à Frontignan (une seule journée a pu avoir lieu).

* vacances d'hiver : du 17 et 24 février à Frontignan et 18 et 19 février à Montpellier pour les jeunes compétiteurs.

* vacances printemps du 19 au 23 avril (5 jours) pour les compétiteurs des deux zones à Pérols avec une compétition officielle le vendredi 23 avril.

Merci à tous pour votre aide dans la collecte des inscriptions.

Formations fédérales :

Formation des arbitres, contacter Michel TERPAND (PCRA), Michel LASSIEGE formateur, et Chantal LASSUS responsable départemental.

Formation continue, Formation assistant entraîneur, Formation **EF**, voir sur le site du CRTAO. Inscriptions à faire via votre code utilisateur sur le site de la FFTA.

Rencontres jeunes Rencontres jeunes saison 2020 / 2021:

Le listing avec les changements de niveaux de nos jeunes pour la saison 2021 est sorti, mais suite aux consignes sanitaires les premières rencontres n'ont pu se tenir. Pour le bon déroulement de ces rencontres jeunes, nous vous redemandons, de bien respecter les délais d'inscriptions.

Les poussins sont classés en P8, P9 et P10, et tirent tous à 10M sur blasons de 80 ou 60 placés à 110 cm de hauteur. Pour les archers niveaux, les tirs se font à 15 M en deux séries de 8 volées. Suite aux consignes sanitaires nous proposons une modification du règlement avec tir sur une seule série de 10 flèches et sur deux départs (poussins et N1 et N2 / N3) évolutif au cours de la saison (voir proposition règlement de Laurent Petroff).

Calendrier prévisionnel RJ saison 2020/2021

Dates	Distances et Nb volées	Lieux
21/11/20	15 M / 16 volées annulé	LE CRES
12/12/20	15 / 16 volées annulé	MONTPELLIER
06/02/21	15 M / 16 volées annulé	PRADES le LEZ
13/03/21	15 M / 16 volées	LUNEL
17/04/21	Découverte Campagne/Nature/ 3 D 12 cibles	ROUSSIÈRES par le CD
22/05/21	15 M / 16 volées	BESSAN
12/06/21	15 M / 8 volées + finale	BEZIERS Finale départementale

Il est demandé aux clubs pour la première rencontre qui devait avoir lieu au CRES le 21 novembre, de bien noter le N° de licence et surtout la **date de naissance** des jeunes archers lors de l'inscription ainsi que leur niveau s'ils en ont déjà un. Dates de naissance importante surtout pour les Poussins (P10, P9 et P8). Bien préciser aussi à ces jeunes archers que la présentation de la licence est obligatoire pour faire une compétition.

Cette saison, le tir « découverte discipline de parcours en mixant le tir en campagne, le tir nature / 3D » « Prix du Département » se fera le 17 avril à Roussières (inscriptions 5 € à payer au département).

Petit rappel, les jeunes ayant participé à plus de deux concours officiels ne peuvent pas repartir en rencontres jeunes. Nous proposons de leur permettre de faire trois concours officiels tout en restant dans les rencontres jeunes

Les benjamins et minimes en N1 ayant fait les scores pour passer en N. As, sont invités à passer en concours officiels à la rentrée (taille de blason adaptée).

Pour la saison 2021 / 2022 les propositions de dates seront à déposer en février pour pré établir le calendrier de la saison suivante qui ne sera définitif qu'après la finale départementale jeunes qui aura lieu à BEZIERS.

Pour la finale départementale le trophée « Nicolas Beaubras » est remis en jeu et est remporté par l'équipe qui aura totalisé le plus de points tout au long de la saison, le classement des équipes de niveaux sera fait avec attributions de points, points doublés lors de la finale.

Les clubs n'envoyant pas d'archers sur les rencontres jeunes ne sont pas prioritaires pour en organiser une.

Calendrier des Championnats départementaux et régionaux:

Les mandats seront validés et envoyés par nous même. Ne pas oublier d'envoyer les invitations aux arbitres devant officier et au CD34 pour les mettre sur le site.

Pour la saison salle, le championnat départemental a eu lieu sur deux jours à MONTPELLIER et 26janvier avec 59 jeunes et 74 adultes. Conditions pour pouvoir y participer, avoir fait au minimum 2 concours dans la saison, même arme.

- * LUNEL départemental tir en salle déplacé aux 6 et 7 février est finalement annulé
- * MONTPEYROUX Départemental Tir nature le 7 mars annulé suite aux consignes sanitaires
- * LAURENS régional Tir nature le 22 mars devrait être annulé suite aux consignes sanitaires
- * TNJ à Lattes Védas du 7 au 9 mai
- * TAE International au CRES 30 mai
- * PEROLS DREx le 24 mai
- * FRONTIGNAN TAE national le 6 juin
- * Trophée des Mixtes la 1ère manche en salle à LUNEL le 14 mars et il restera à se positionner pour la manche en extérieur en mai.

Pour les Championnats départementaux, il est rappelé que le CD34 fournit les trophées des trois premiers de chaque catégorie, et que les clubs reversent 2 € par archers inscrits.

Annulation des championnats régionaux salle à Auch et à Muret.

La FFTA nous a fait part de l'annulation des championnats de France salle 2021, avec possibilité d'organiser un challenge national le week-end des 6 et 7 mars dans les clubs, actuellement sans suite, suite aux restrictions sanitaires.

Actuellement, le calendrier estival n'est toujours pas validé par la FFTA

Finances :

Prévisionnel en annexe (Nicolas HUGEDE et Laurent PETROFF)

- * Les interventions en clubs de Howard CATHERINE BEES2 salarié du CD sont à 25 € de l'heure frais de déplacements inclus
- * Interventions extérieures forfait à la demi-journée, plus frais de déplacement et mise à disposition du matériel.
- * utilisation des structures d'un club 5 € la séance, si stage d'une journée 10 € en bon d'achat matériel.
- * Inscriptions rencontres jeunes 5 € avec 2 € de reversé par le club au CD qui prend en charge les récompenses jusqu'au 5^{ème}.
- * Inscription TDM 10 € par équipes, le club reverse 2 € par équipes, le CD prend en charge les médailles des 3 premières places. Le CD. paye l'inscription à la FFTA.

* Inscriptions aux Championnats Départementaux 2 € reversés par le club au CD qui prend en charge les trophées des 3 premières places.

Selon l'état de ses finances le CD34 attribue des aides.

* Primes aux divers podiums des Championnats de France, OR 100 €, Argent 75 €, Bronze 50 €.

* Aides aux déplacements des équipes de DN1 (125 € par déplacements), DN2 (65 € X 3 déplacements plus 125 € si accession à la finale), et pour la finale nationale de la DR Ex / DN2 (65 €). Idem pour les équipes jeunes sur les championnats de France par équipe et les équipes de parcours sur sélection nationale.

* Prise en charge d'une partie de la tenue des arbitres 20 €

* stages jeunes compétiteurs et niveaux 20 € pour les deux jours avec repas tiré du sac.

* location de matériel 15 € (sono, chronotirs, compteurs....)

* La part licence du Comité est de 7 € suite à l'AG de janvier 2020.

Informations diverses :

* Petit rappel les clubs doivent faire parvenir au C D et à la Ligue le P.V. de leur A.G. et les coordonnées des personnes à contacter. Mettre à jour les instances sur le site FFTA aide pour les labels. Gilles BEAUBRAS est le délégué label de l'Hérault.

* Mettre à jour aussi les entraîneurs sur le site de la fédé

* Les demandes de prêt de matériel sont à faire par mail ou courrier avec dépôt de chèque de caution au CD34.

AG du CRTAO le 27 février par visio avec votes par Belenios.

AG de la FFTA le 20 mars en visio.

Désignation du représentant du CD34 à l'AG de la fédé.